



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SECOURS

Question écrite n° 14054

Texte de la question

Mme Josette Pons attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'hélicoptère de la sécurité civile, ayant pour indicatif « Dragon 83 » que son ministère a mis à la disposition du département du Var pour le commandement des feux de forêt et le secours à personnes. M. le ministre vient d'annoncer le remplacement de l'actuel écureuil, sur la base du Cannet-des-Maures, par un nouvel appareil de type EC145, plus performant, sans en confirmer l'affectation définitive. À ce jour, le bilan global de l'activité de cet appareil est remarquable. Cependant, force est de constater que l'hélicoptère Dragon 83 permet à tous les Varois (Haut Var, centre Var ou littoral) d'avoir la même qualité de secours et surtout une rapidité des secours permettant aux victimes atteintes de pathologie lourde d'avoir une réelle chance de survie. En outre, devant l'impossibilité de trouver un médecin les week-ends et jours fériés, cet outil permet d'en acheminer un en 20 minutes quel que soit le lieu. Enfin, en cas de grave sinistre sur leur commune, les élus locaux sont sécurisés de pouvoir compter sur un secours aérien médicalisé pour leurs administrés dans des délais très brefs. Aussi, elle lui demande s'il est envisagé de pérenniser le Dragon 83 en l'affectant définitivement sur une base du département du Var ?

Données clés

Auteur : [Mme Josette Pons](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14054

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2012](#), page 7496

Question retirée le : 29 janvier 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)